

Projet d'établissement Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Type et Nom de l'établissement : EAJE MAISON DES ENFANTS 1

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 90 places.

Adresse: Route des cabanes. Chemin de Bentenac. 34130 MAUGUIO

2: 04/67/91/22/49 ...

E-mail: mde.multiaccueil@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Statut du gestionnaire : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Date:

Signé électroniquement par : Christophe BEL Le 16 novembre 2022

Cachet, signature

Introduction libre

Une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, prise par arrêté du ministre chargé de la famille, établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.

Ces principes sont mis en place dans cette structure pour l'accueil des enfants et de leur famille.

1. Présentation de l'établissement

1.1 Identité

Type et nom de l'établissement : EAJE MAISON DES ENFANTS 1

Adresse: Route des cabanes. Chemin de Bentenac. 34130 MAUGUIO

2: 04 /67/91/22/49.

E-mail: mde.multiaccueil@paysdelor.fr

Nom du gestionnaire : Communauté d'agglomération du pays de l'or

Statut du gestionnaire : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Mode de fonctionnement :

Fonctionnement en mode PSU

☐ Fonctionnement en mode PAJE

1.2 Capacité et type d'accueil proposés

Nombre de places : La capacité d'accueil est de 90 places.

Type d'accueil et particularités : La structure propose de l'accueil régulier, occasionnel et d'urgence.

1.3 Compétences professionnelles mobilisées

1.3.1 L'équipe et les intervenants

Travailler à la MDE1, c'est avant tout faire partie d'une grande équipe de 32 agents, au sein d'une collectivité qui gère 8 multi-accueils. La place de chacun y est importante et c'est la complémentarité des compétences, des fonctions et des tâches de chaque agent qui fait la richesse de l'équipe.

Une directrice puéricultrice est à la direction du multi-accueil. C'est elle qui impulse le bon fonctionnement du service, suivant les directives des élus et des instances partenaires (CAF, PMI...). Elle travaille en collaboration avec la coordinatrice petite enfance afin d'être au plus juste des directives.

Elle coordonne le travail des EJE sur la structure et valide les projets. Elle est garante du bon fonctionnement du multiaccueil dans sa globalité (gestion du personnel et gestion de l'accueil des enfants). Elle est secondée par une adjointe éducatrice de jeunes enfants.

Quatre équipes pluridisciplinaires interviennent auprès des enfants. Elles sont chacune composées d'une EJE, d'auxiliaires de puériculture et de CAP petite enfance. Elles accueillent un groupe de 18 enfants, d'âges mélangés. Une dernière équipe est composée d'auxiliaires de puériculture et de CAP petite enfance.

L'EJE supervise l'équipe ; la manage. Elle réfléchit à un projet pédagogique cohérent avec la tranche d'âge accueillie. Elle a un rôle plus important auprès des familles, d'écoute, de conseil et d'accueil. Elle a une connaissance approfondie de l'enfant dans son développement psychologique, socio-affectif et moteur. Elle fait des propositions autour des jeux, des repas, du sommeil, et du suivi des enfants. C'est elle qui fait le lien entre l'équipe et les responsables ou les instances de régulation.

L'auxiliaire de puériculture assure des missions autour du soin de l'enfant. Elle gère l'approvisionnement de la pharmacie, le suivi des poids des enfants. Elle accompagne les enfants dans leur apprentissage et prise en charge quotidienne autour des repas, du sommeil et des jeux.

Le CAP petite enfance, assure des missions d'encadrement des enfants (accompagnement dans le jeu, les repas, le sommeil) et des missions d'entretien des locaux et de réapprovisionnement des produits d'entretien du secteur.

Une dernière équipe composée d'agents polyvalents et de CAP petite enfance s'occupe de toute l'intendance de la crèche. Deux agents sont plus particulièrement affectés à la cuisine (gestion des livraisons de la cuisine centrale et redistribution vers les secteurs), un agent est affecté à la lingerie et deux autres agents s'occupent plus particulièrement de l'entretien de la structure. Cette équipe est au fait des normes HACCP et des règles d'hygiène. Un agent gère plus particulièrement les commandes de produits d'entretien en collaboration avec la directrice et un autre les repas. Les agents de l'équipe d'intendance qui ont un CAP petite enfance sont amenés à intervenir auprès des enfants.

L'équipe est complétée par un médecin qui intervient 2 fois par semaine. C'est le référent santé et accueil inclusif de la crèche. Le suivi médical des enfants, la gestion des ordonnances et des PAI est ainsi facilité. Le climat est beaucoup plus rassurant pour les professionnelles. Le médecin organise aussi des réunions médicales afin de répondre aux questions médicales d'actualités et de réviser les gestes adaptés au soin des enfants.

Une psychologue intervient aussi sur la structure. Elle soutient les équipes grâce à des réunions thématiques ou d'analyse des pratiques professionnelles.

Un intervenant musique anime des ateliers toutes les semaines et les éducatrices du Relais Assistants Maternels nous propose des spectacles régulièrement.

1.3.2 Le travail d'équipe

Les secteurs d'enfants sont organisés avec des âges mélangés. Ceci facilite la prise en charge des enfants et crée une dynamique intéressante des plus grands vers les plus petits et des plus petits vers les plus grands. (De plus, cela permet de pouvoir accueillir tout au long de l'année des enfants de tous âges, car ils peuvent intégrer les différents secteurs.)

Les plus jeunes par imitation des plus âgés développent leurs apprentissages et leurs compétences (temps d'attention pour les histoires par exemple, motricité fine...). Ils gagnent en assurance. L'interaction entre enfants, comme la collaboration, le prendre soin, l'affirmation sont accentués.

Les plus grands transmettent leurs savoirs en aidant les plus petits. Ils apprennent, se sentent valorisés par le biais de leur responsabilité et gagnent en autonomie. Ils servent d'exemple aux plus jeunes. Au contact des plus petits, ils sont plus sensibles aux besoins des autres et offrent leur aide plus spontanément

Les groupes d'âges mélangés renforce l'estime de soi car il y a moins de comparaison entre les enfants, chacun a le droit d'avoir ses compétences propres. Les relations sur le long terme créent des liens plus solides entre enfants, entre enfant/agents, entre parents/agents. En ne changeant pas de secteurs chaque année, la collaboration et la dynamique du groupe est facilitée. Les enfants aux besoins particuliers peuvent jouer avec des copains plus jeunes ou plus âgés en fonction de leurs capacités du moment, de leurs besoins ou envies.

Les enfants sont séparés en deux groupes au sein du même secteur avec deux professionnelles référents pour chaque groupe. Ces professionnelles sont des repères pour les enfants et pour les parents. Elles ont une relation privilégiée avec les enfants de leur groupe et leur observation particulière permet de mieux les connaître afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le système de référent permet de diminuer la charge mentale des professionnelles, la prise en charge des enfants en petit groupe est alors plus facile.

La communication entre les professionnelles d'un même secteur est la clé d'une prise en charge facilitée du groupe. Des temps de réunions sont proposés régulièrement, des outils sont utilisés (cahier, suivi des enfants, fiche dans les secteurs récapitulatifs des informations comme les doudous, le poids des enfants...).

Nous essayons aussi de créer une cohésion d'équipe de toute la structure. En début d'année, une journée pédagogique est organisée pour énoncer les différents projets mis en place, l'organisation prévue pour l'année à venir et les aspirations pédagogiques envisagées.

Les temps d'entretien professionnel sont aussi un moment privilégié entre la direction et les agents afin d'évoquer ses pratiques professionnelles et son évolution de carrière. En plus, de l'entretien formel de fin d'année civile, nous mettons en place des entretiens de fin d'année scolaire pour faire un bilan pédagogique de l'année.

1.3.3 La formation

Le CNFPT est notre centre de formation privilégié en ce qui concerne la formation. L'organisme nous permet de bénéficier des formations statutaires obligatoires, d'intégration ou de professionnalisation. Mais aussi des formations facultatives, de préparation aux concours, de perfectionnement...

Le CPF permet aussi d'accéder à des formations spécifiques hors cadre du CNFPT ou de l'emploi occupé actuellement.

Nous avons un interlocuteur privilégié au siège de l'agglomération du pays de l'or qui nous oriente et nous conseille lors de souhaits de formation ou de projets spécifiques.

Des formateurs internes au siège proposent aussi des formations aux agents de l'agglomération du pays de l'or selon les compétences de chacun. Cela permet aussi aux agents avec des compétences particulières de pouvoir former ses collègues et de voir ses compétences reconnues. Sur la structure nous avons la chance d'avoir 2 formateurs SST (premiers secours) qui vont pouvoir assurer la formation des collègues.

Selon les projets de chacune, nous avons aussi la possibilité de participer à des formations organisées par des organismes privés sur des thèmes différents de ceux proposés par le CNFPT. Si le besoin est reconnu, la prise en charge financière peut être supportée par l'agglomération du pays de l'or.

L'agglomération du pays de l'Or peut aussi organiser des conférences sur des thématiques en rapport avec notre environnement, souvent le samedi matin afin que toutes les professionnelles qui le souhaitent puisse y participer sans impacter le travail auprès des enfants.

2. Le projet social

- 2.1 Le contexte environnemental de l'établissement.
- 2.2 L'intégration de l'établissement dans son environnement social.

2.2.1 La mixité sociale

2.2.2 L'accompagnement à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité est un objectif de tous les jours. Accueillir les enfants, c'est accueillir les parents et l'idéal c'est d'arriver à instaurer une relation de confiance. Les accompagner dans leurs questionnements, leurs difficultés et les rassurer sur l'accueil de leur enfant et le projet que nous avons ensemble pour celui-ci. Les familles doivent être encouragées dans leur rôle de parents, nous les aidons ou nous les aiguillons si besoin, afin de trouver des solutions à leur difficulté.

Afin de faciliter la communication et les échanges entre les professionnelles et les parents, deux projets ont vu le jour sur la structure :

- Le « café des parents » est un moment qui permet de se rencontrer le matin pendant un temps donné, autour d'une boisson chaude et sans les enfants (que les parents peuvent confier à l'équipe du secteur pendant ce temps d'échanges).
- La « petite médiathèque », nous ouvrons notre salle de contes aux parents afin qu'ils puissent passer un moment avec leur enfant autour d'un livre et l'emprunter s'ils le souhaitent.

Suite aux questionnements des parents, et si les compétences des professionnelles ont leur limite, nous proposons aux parents une rencontre avec le médecin qui intervient sur la structure ou la psychologue.

Il y a aussi dans la structure une association ; d'accueil « parents-enfants », qui intervient avec une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue. Nous pouvons orienter les parents vers cet accueil si besoin.

2.2.3 Les dispositions particulières prises pour l'accueil d'enfants ou de parents en situation de handicap

Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis sur la structure. Dans le cadre de cet accueil un PAP (protocole d'accueil personnalisé) est signé entre les parents et la structure afin d'évaluer les besoins de l'enfant pour son accueil. Anticiper l'accueil et ses problématiques permet plus de sérénité pour les équipes. Suite à ce PAP, des rencontres avec les parents sont réalisées régulièrement afin de le faire évoluer selon les capacités de l'enfant, les besoins de la famille et les possibilités de la structure. L'accueil doit se faire dans de bonnes conditions pour l'enfant, sa famille, le groupe d'enfants dans lequel il est accueilli et les professionnelles.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une structure de plein pied et des places de parking spécifiques.

2.3 Les modalités de relations partenariales

- -Cette crèche est cofinancée par la CAF de l'Hérault.
- -La PMI travaille en collaboration avec l'agglomération du Pays de l'Or.

Ainsi lors des commissions d'admission des places sont attribuées aux vues des situations particulières des familles. La coordonnatrice petite enfance et les puéricultrices de l'Agence départementale de la solidarité du Pays de l'Or ont des échanges réguliers où sont évoquées ces situations.

- Accueil d'urgence :

Le multi-accueil se prête par sa souplesse à l'accueil d'un enfant en urgence sur une place libérée par l'absence prévue ou non, d'un autre enfant.

- Accueil d'enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion sociale : L'agglomération du Pays de l'Or propose des contrats d'accueil de 3 jours tant que le parent (père ou mère) est en recherche active d'emploi, ou plus pour des besoins de rendez-vous professionnels.

3. Le projet éducatif

3.1 La place des parents

L'accueil des enfants est indissociable de l'accueil des parents. C'est de la confiance mutuelle que naît la prise en charge la plus bienveillante pour l'enfant.

La collectivité a cependant des règles que doivent accepter les parents (surtout alimentaires, d'hygiènes...) Notre intérêt à tous est que l'accueil de tous les enfants se fasse au plus proche des souhaits des parents tout en étant cohérent avec l'organisation de la structure. La communication est le biais le plus facile pour arriver à trouver un compromis entre les souhaits des parents et l'organisation de la structure.

Les parents sont accueillis avant l'entrée de leurs enfants par la directrice, ce premier entretien permet d'expliquer le fonctionnement général de la structure et aborder le respect du règlement intérieur. Il pose le cadre de l'accueil et permet d'identifier les intervenants de la structure que les parents pourront solliciter. La structure est visitée et les horaires de la semaine d'adaptation sont posées si les parents souhaitent en faire une. Ensuite, ils rencontreront les référents de leur enfant lors de la période d'adaptation. Le médecin de la structure et la psychologue sont aussi présentes pour les parents, afin de répondre à un questionnement plus pointu.

Les équipes rencontrent les parents lors des réunions de rentrée. Ces réunions permettent aux parents du secteur de se rencontrer, de tisser du lien. De rencontrer l'équipe et de présenter les projets. C'est le moment de partager une journée type de crèche, d'expliquer les différents temps de la journée, notre pratique professionnelle et notre pédagogie.

Les parents peuvent être sollicités afin d'apporter du matériel de récup pour les activités.

Un classeur ou une pochette regroupant les dessins et les photos de l'enfant durant ces années de crèche, permet de garder un souvenir de son passage dans la structure.

A la fin de l'année, une grande kermesse, est organisée avec les 5 secteurs ensemble. Les parents, enfants et intervenants sont invités à clôturer l'année autour d'un goûter et d'activités. Un petit spectacle peut être proposé par les enfants qui entrent à l'école.

3.2 L'organisation de l'accueil

3.2.1 Le premier accueil, l'adaptation

La période d'adaptation est privilégiée, et organisée sur une semaine. Les parents prennent le temps le premier jour de rencontrer le référent de leur enfant, de poser des questions. Le but est d'instaurer une relation de confiance, un échange autour de l'enfant et de ses habitudes. La visite du secteur se fait à ce moment là. Pendant le premier mois le contrat est modifiable et aménagé afin de prendre le temps si besoin. Adaptation progressive pour préparer la séparation pour l'enfant et les parents.

Si les parents sont dans l'incapacité de faire une adaptation ou si l'entrée de l'enfant se fait dans l'urgence, une attention particulière sera portée à l'enfant avec un référent privilégié et spécifique, afin que l'accueil puisse se passer pour le mieux.

3.2.2 L'accueil au quotidien, pédagogie et aménagement de l'espace

Les enfants sont accueillis selon des contrats d'accueil régulier, occasionnel libre ou planifié et d'urgence. Un planning de la semaine est donc établi pour les équipes afin de pouvoir anticiper le groupe d'enfants, les changements de planning ou les vacances. Une personne se détache pour accueillir l'enfant et son parent. Elle recueille sur une feuille de transmission individuelle les éléments qui vont permettre une prise en charge personnalisée de celui-ci (anecdote, qualité du sommeil, besoin perturbé ou pas, maladie...). Le déroulement de la journée, sera transmis le soir à la personne qui récupère l'enfant. L'aménagement des secteurs est fait en fonction de l'âge des enfants, de leurs compétences, de leurs besoins ou envies. Chaque équipe peut avoir des projets d'accueil et des pédagogies un peu différentes selon les orientations pédagogiques des éducatrices de chaque secteur. Il est toutefois demandé de garder en premier objectif que ce qui prime est l'intérêt de l'enfant et sa sécurité. Une attention particulière de bienveillance et de plaisir d'apprendre, d'évoluer, de vivre en groupe tout en gardant sa personnalité est primordiale.

Notre souhait est aussi de répondre aux besoins des parents et de pouvoir leur apporter notre aide, notre soutien si besoin. Chaque secteur de 18 enfants, possède une salle de vie, 2 ou 3 dortoirs, une salle de bains, un réfectoire et un hall d'accueil. De plus, la structure possède une salle de motricité, et diverses salles d'activités (peinture, conte, transvasement et marionnettes).

Les professionnelles des différents secteurs ont participé à des formations de communication gestuelle associée à la parole, c'est un outil très intéressant pour développer la communication avec l'enfant afin d'améliorer nos réponses à son égard. C'est un lien de plus entre les parents et les professionnelles qui échangent sur l'usage des signes à la maison et à la crèche.

Les transmissions ont un rôle important, c'est l'outil de restitution de la journée des enfants, de nos observations et des moments anecdotiques.

Nous essayons de poser un rythme qui sécurise l'enfant sur sa journée complète d'accueil : chanson où on se dit bonjour, changes, activités, repas... Les rituels et les repères permettent aux enfants et aux adultes de se situer dans leur journée, d'anticiper ce qu'il va se passer ; c'est rassurant.

Pour les plus petits, nous essayons de respecter au maximum leur rythme.

Les secteurs sont aménagés selon la tranche d'âge accueillie, on peut ainsi trouver un parc, des tapis d'éveil, des coins douillets, un espace moteur... des jeux symboliques, des espaces de jeux de construction. L'aménagement contribue au bon développement moteur psychique et sensoriel de l'enfant grâce à un environnement varié, adapté et rassurant. Souvent une activité principale est proposée le matin et ensuite des petits ateliers sont proposés tout au long de la journée. L'établissement possède des cours extérieures pour les activités de plein air et un espace potager.

3.3 La vie quotidienne

3.3.1 L'éveil et le jeu

Les jeux et activités sont proposés aux enfants selon leurs âges et leurs compétences. Les temps de regroupement en grand groupe permettent de se situer dans le groupe, de se connaître et de visualiser sa place. Les enfants se disent bonjour, écoutent des histoires, chantent des chansons...

Les petits groupes sont privilégiés pour tous les temps d'activités dirigés. Ils permettent à l'adulte d'accompagner au mieux les enfants dans leur apprentissage. La prise en charge du groupe et l'observation de l'enfant est facilitée. Les temps de jeu libre sont bénéfiques quand ils se passent dans un lieu contenant et sécurisant, garanti par la présence d'un adulte. Son accompagnement et les encouragements que nous lui apportons dans ses actions facilite son estime de soi et encourage la confiance en lui.

La notion de plaisir ; d'apprendre, de comprendre et d'anticiper est incitée. L'autonomie est stimulée tout en accompagnant l'enfant dans ses actions afin qu'il ne soit pas seul face à ses difficultés.

Nous avons un musicien sur la structure qui intervient toutes les semaines auprès des 5 groupes d'enfants. Il apporte aux enfants un éveil musical adapté et professionnel qui éveille leurs sens qu'ils soient spectateurs (les plus petits) ou acteurs (les plus grands).

Nous souhaitons amener l'enfant à faire par lui-même, à affirmer sa créativité et sa personnalité. L'aider à être plus autonome ; par exemple lors des repas, des soins (habillage, déshabillage, lavage des mains...) On lui énonce les notions de respect (des objets, des copains et des adultes), d'attente et de patience tout en valorisant ses compétences et ses actes.

3.3.2 L'alimentation

Les repas servis sur la structure sont élaborés par la diététicienne de l'agglomération du pays de l'or selon les spécificités liées à l'âge des enfants et suivant les directives gouvernementales. Des réunions de régulation permettent à des directrices de crèche de participer aux commissions des menus et de faire remonter les problématiques spécifiques à la prise en charge des enfants. Les repas sont adaptés à l'âge des enfants (purée de légumes ou repas en morceaux, ou alimentation exclusivement lactée). Des Protocole d'accueil Individualisés peuvent être mis en place, avec des paniers repas, sur ordonnance du médecin si l'enfant présente des allergies alimentaires.

Des affichages dans le hall d'entrée permettent aux parents de voir les menus et les différents allergènes.

Les secteurs de plus grands sont servis tous en même temps, par contre les secteurs des plus petits bénéficient de four de maintien en température afin qu'ils puissent manger à leur rythme.

Le service de la restauration de la structure réceptionne et livre les repas dans les secteurs tout en étant garante des protocoles établis par la direction, des différentes normes en vigueur et du respect des normes d'hygiène.

Les repas et les goûters sont des repères temporels pendant lesquels l'enfant découvre la diversification alimentaire, le goût, mais aussi les échanges avec ses pairs.

Chez les bébés, on essaye de respecter son rythme de diversification, on échange avec les parents sur les réactions de l'enfant face aux nouveaux goûts et aux nouvelles textures.

Pour les plus grands, nous essayons de mettre des mots sur ce qu'ils mangent. Nous les incitons à goûter sans les forcer et les stimulons à manger seul (avec les doigts ou en les aidant avec l'apprentissage de la cuillère).

En cas de refus systématique ou sélectif de l'enfant, nous en référons au pédiatre.

3.3.3 Le sommeil

Il y a plusieurs dortoirs par secteur avec des lits hauts et des lits bas selon l'âge des enfants. Les siestes sont proposées aux enfants selon leurs besoins. A la demande chez les plus petits pour progressivement n'y avoir plus qu'une sieste en début d'après-midi chez les plus grands.

Le temps du coucher est un moment important dans la journée de l'enfant. C'est le moment de travailler l'autonomie du déshabillage et habillage chez les plus grands, de se sentir acteur du moment de sieste. Mais c'est aussi un temps où les enfants sont fatigués, il y a beaucoup de logistique. Il est donc d'autant plus important de l'anticiper afin de le vivre le plus sereinement possible.

Préserver les enfants de ce moment de stress facilite l'endormissement. Le sommeil est un besoin essentiel pour que l'enfant grandisse et pour sa maturation neurologique.

L'endormissement s'accompagne de rituels et d'objets familiers afin de le sécuriser (doudou, lumière tamisée, chansons...) et la place de chacun a aussi de l'importance (chaque enfant a un lit personnel adapté à son âge). Un adulte reste pour l'endormissement des enfants et durant tout le temps de sieste.

La présence rassurante de l'adulte permet aux enfants d'atténuer la séparation de l'endormissement. Un protocole de surveillance des dortoirs est fait dans la structure (avec une surveillance des enfants toutes les 10 minutes) si l'on doit sortir du dortoir.

L'adulte est là pour accompagner l'endormissement en cas de pleurs ou de stress pour que l'enfant se rassure peu à peu. Les plus petits dorment parfois au début dans le transat afin d'apprendre à se laisser aller dans le lit de la crèche. Les levés sont échelonnés au rythme des réveils.

Le temps de lever est aussi très important, prendre le temps est primordial.

3.3.4 L'hygiène et les soins corporels

Assurer la continuité des soins de confort, de bien être et de sécurité nécessaire au développement harmonieux de l'enfant. Ceci en respectant son propre rythme et en privilégiant une relation éducative de qualité. Les couches, savons et produits de soins sont fournis par la structure. Si les parents veulent apporter des produits spécifiques, cela ne peut être que des crèmes de change en vente libre. Pour tout autre soin, une ordonnance sera demandée. Il en est de même pour les traitements médicaux, qui ne sont administrés que grâce à un protocole. Nous sommes attentives à l'état général de l'enfant afin de pouvoir transmettre au mieux les informations aux parents.

Le change est le moment qui allie bien-être, sécurité et respect de l'intimité. C'est aussi un temps privilégié avec l'adulte. Faire participer l'enfant lors du change pour qu'il s'approprie la situation et qu'il devienne acteur et non spectateur Echanger avec l'enfant sur les sensations ressenties, sur les gestes faits, lui décrire ce qui va se passer et ce qu'il peut ressentir.

L'acquisition de la maîtrise des sphincters est un apprentissage, qui doit se faire en harmonie avec les familles. C'est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant.

Conclusion

Travailler avec les enfants est une responsabilité de chaque instant. Nous sommes garants de leur sécurité et de leur bien être durant leur journée de crèche. Nous devons nous assurer d'être présents pour eux physiquement, émotionnellement et cognitivement. L'échange est permanent, ils reçoivent tout ce que nous leur donnons à voir, à entendre et à percevoir. Nous devons donc être attentives à nos paroles, nos gestes et notre positionnement. Chaque enfant du groupe est important. Chacun a sa place, notre priorité et notre attention.

C'est en travaillant avec recul, observation, remise en question, curiosité... que nous faisons évoluer nos pratiques, que nous nous adaptons aux enfants, à leurs parents, à ce qu'ils nous donnent à voir et à ce que nous pouvons leur apporter.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Dix grands principes pour grandir en toute confiance

- 1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.